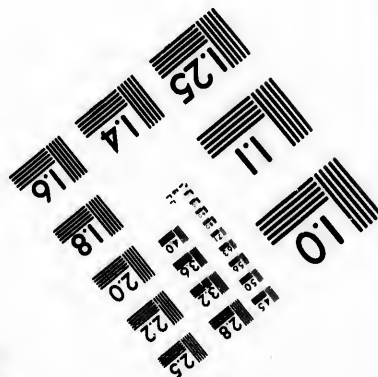
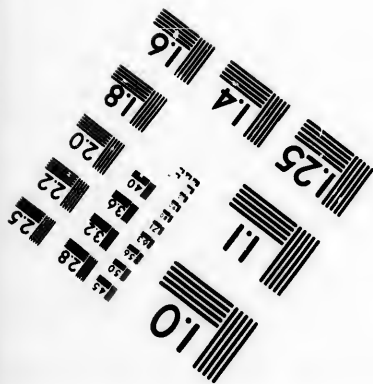
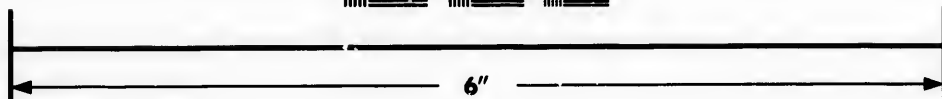
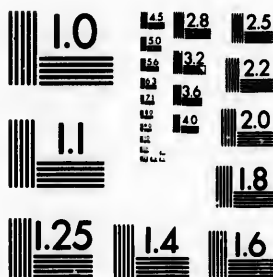


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

ES 128  
ES 132  
ES 138  
ES 20  
ES 22  
ES 25  
ES 18

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

ES 101  
ES 105  
ES 110  
ES 115  
ES 120  
ES 125  
ES 130  
ES 135  
ES 140  
ES 145  
ES 150  
ES 155  
ES 160  
ES 165  
ES 170  
ES 175  
ES 180  
ES 185  
ES 190  
ES 195  
ES 200  
ES 205  
ES 210  
ES 215  
ES 220  
ES 225  
ES 230  
ES 235  
ES 240  
ES 245  
ES 250  
ES 255  
ES 260  
ES 265  
ES 270  
ES 275  
ES 280  
ES 285  
ES 290  
ES 295  
ES 300

**© 1985**



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

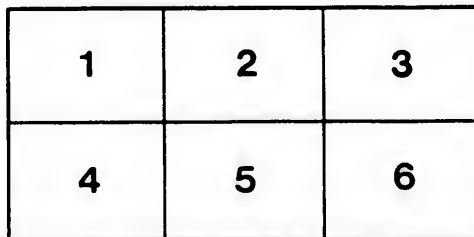
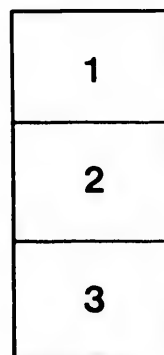
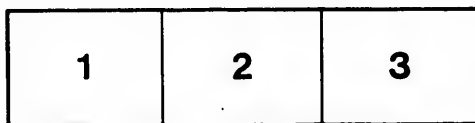
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails  
du  
modifier  
une  
page

rata  
o

melure,  
à

32X

273

*Histoire du Canada*  
*par J. N. Garneau*

F  
000

8584

1234

1843p

# UNE PAGE

*Reserve*

DE

## L'HISTOIRE DU CANADA.

*par J. N. Garneau*

MONSIEUR,

L'étude de notre histoire doit intéresser tous les citoyens, et il est de leur devoir d'en faire disparaître tout ce qui pêche contre la vérité.

Nos historiens, faute de renseignements exacts, sont tombés dans de grandes erreurs sur les premiers temps du Canada; Charlevoix lui-même n'a pu les éviter, et son autorité leur a donné cours. Entre celles qu'il a pu commettre, je me propose de relever que ce qu'il dit sur le troisième voyage de Cartier et le premier voyage de Roberval en Amérique.

Comme l'ensemble de cet article doit être nécessairement long, j'entre immédiatement en matière.

A l'occasion de ces deux voyages, on lit dans l'auteur précité, p. 52: « M. de Roberval partit l'année suivante (1541) avec 5 vaisseaux, ayant sous lui Jacques Cartier... La navigation fut heureuse; M. de Roberval bâtit un fort, les uns disent sur le fleuve St. Laurent, d'autres dans l'île du Cap Breton, et y laissa Cartier en qualité de commandant, avec une garnison nombreuse, des provisions suffisantes et un de ses vaisseaux; après quoi il retourna en France pour y chercher de plus grands secours..... »

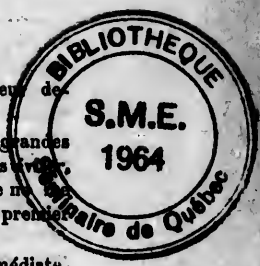
Il ajoute ensuite qu'il revint au fort l'année suivante, et qu'il rencontra Cartier à Terre-neuve, qui retournait en Europe avec tout son monde; mais il l'obligea de revenir sur ses pas et de le suivre.

Lescarbot rapporte simplement que « les ditz de Roberval et Quartier firent voiles aux Terres-neuves, et se fortifièrent au Cap-Breton, où il reste encore des vestiges de leur édifice. »

M. Biband a suivi Charlevoix.

Maintenant, en lisant la relation que je donne plus bas de ces deux voyages, on pourra voir en quoi elle diffère d'avec celles qui précèdent, et combien ces dernières sont fautives. Quant à ce que dit Lescarbot, je dois faire remarquer que si le fort eût été bâti au Cap-Breton, Cartier ni Roberval n'auraient passé par St. Jean, en Terre-neuve, pour aller en France, ou de France au Cap-Breton.

La relation qui suit, est fondée sur l'histoire des trois voyages de Cartier et du voyage de Roberval en Canada, qui se trouve dans Hackluit, vol. 3. Cette histoire porte avec elle le cachet de la vérité. Les descriptions topographiques sont exactes; et les dates s'accordent avec celles des actes publics relatifs à ces voyages. M. l'abbé H., du séminaire de Québec, a apporté de Paris, pour la Société Historique,



une copie faite sur le manuscrit de la relation du 2<sup>d</sup>. voyage de Cartier, déposé à la bibliothèque royale, et que la société croit être l'original même de ce navigateur esdèbre. Cette copie est conforme à la relation que donne Haskluit.

Le quatrième voyage de Cartier en Canada ne me paraît pas douteux. L'auteur de « *La conduite des Français justifiée* » (1756,) M. D. L. G. D. C., avocat en parlement, est induit en erreur par Lescarbot sur le lieu où Roberval fonda une colonie en Amérique; mais il dit que « ce fut Jacques Cartier qui ramena le comte de Roberval en France; il employa huit mois dans ce voyage, ce qui conduit l'époque de son retour à l'année 1543. »

Québec, 14 juin 1843.

F. X. G.

### VOYAGES DE CARTIER ET DE ROBERVAL EN CANADA.

.....Ce seigneur (M. de Roberval) avait su conquérir l'estime du roi par sa bravoure et par sa fidélité. Il n'eut pas de peine à obtenir le gouvernement des pays nouvellement découverts. Il en fut nommé, par lettres-patentes, vice-roi et lieutenant-général, avec des pouvoirs très étendus; et Cartier fut nommé capitaine-général de l'escadre qui devait former l'expédition, avec ordre de faire toute la diligence possible pour le départ. Les lettres-patentes de ce dernier sont datées du 17 octobre 1540.

Cinq navires furent équipés à St. Malo. L'artillerie, la poudre et les autres munitions que Roberval voulait emporter, et qu'il tirait de la Champagne et de la Normandie, n'étant pas encore arrivées dans ce port, il ordonna à Cartier de faire voile avec les cinq vaisseaux. Il devait bientôt le suivre avec les choses qui manquaient. L'escadre partit le 23 mai 1541, et arriva dans la rivière Ste. Croix, en Canada, le 23 d'août, après avoir essuyé de grandes tempêtes, et attendu longtemps Roberval à Terre-Neuve.

Aussitôt après son arrivée, les habitants de Stadaconé vinrent visiter les Français, et demander des nouvelles de leur souverain, et de ses autres compagnons, qui avaient été emmenés avec lui en France. Cartier leur dit que Donnacona était mort, et que les autres vivaient comme de grands seigneurs où ils étaient, et n'avaient pas voulu revenir. Son but en leur cachant ainsi la vérité, était probablement de les empêcher de soupçonner qu'ils pourraient avoir été mis à mort d'une manière déloyale; car en effet ils étaient tous décédés, excepté une petite fille.

Ils avaient été présentés au roi à leur arrivée en France. On les avait fait instruire ensuite dans la religion chrétienne qu'ils embrassèrent tous, et dans laquelle ils moururent les uns après les autres, dans la province de Bretagne où ils résidaient. Le changement de climat, de nourriture et de manière de vivre, abrégés les jours de ces habitants des forêts, accoutumés au grand air et à la jouissance de cette pleine liberté, qui ne connaît aucune des règles imposées jusqu'à la moindre action de l'homme qui vit dans nos sociétés.

Cette nouvelle ne fut pas désagréable à Agona, qui demeurait souverain de la contrée par la mort du vieux roi en France.

Cependant la rivière du Cap-Rouge fut jugée plus commode pour recevoir l'escadre, que celle de Ste. Croix. En conséquence, on fit monter les navires jusqu'à son embouchure; trois y furent mis en sûreté pour l'hiver. Les deux autres restèrent dans la rade, parce qu'ils devaient retourner en France dans l'automne. Ces deux bâtiments partirent le 2<sup>d</sup> septembre, sous les ordres de Marc Jalobert et d'Etienne Noël, parents de Cartier. Le capitaine fit bâtir un fort en cet endroit, sur la cime du cap, et

d'autres cavares au pied sur le bord de la rivière, pour protéger les navires ; il nomma ce lieu Charlesbourg-Royal. On fit aussi quelques défrichements, et l'on sema divers légumes qui vinrent très bien. Cartier partit alors avec plusieurs gentilshommes et autres, pour Hochelaga et les Rapides au-dessus, afin de reconnaître le chemin pour aller, l'année suivante, au Saguenay, pays dont les Sauvages parlaient toujours dans des termes qui en donnaient une haute idée. Ayant laissé le commandement de Charlesbourg-Royal au vicomte de Beaupré, il remonta le fleuve jusqu'au dessus de l'île de Montréal, et passa deux rapides ; mais il fut obligé de s'arrêter au Saut St. Louis. Ce second voyage de Cartier, dans le haut du fleuve, ne contient rien de remarquable. Il vit beaucoup de peuples qui lui firent le meilleur accueil, et auxquels il donna des présents ; mais il parait que ces apparences de bienveillance cachaient des desseins sinistres : ces peuples tramaient déjà sa destruction, ainsi qu'il en fut informé par la suite. Les Français retournèrent à leur poste sur la rivière du Cap-Rouge. A son arrivée, Cartier apprit que les Sauvages n'apportaient plus de provisions au fort, et que Stadaconé était rempli de peuple de toutes les parties du pays. Le chef d'Hochelaga, dans le voisinage des rapides du Richelieu, était descendu pour s'aboucher avec Agona, et délibérer sur ce qu'ils pourraient entreprendre contre les Français. A cette nouvelle, ceux-ci mirent leur poste en si bon état de défense, que les indigènes perdirent toute idée de l'attaquer. Cartier passa l'hiver à Charlesbourg-Royal.

Le seigneur de Roberval, qui devait le suivre en Canada, ne put partir de France la même année. Il ne fit voile de la Rochelle que le 16 avril suivant, avec trois navires portant deux cents personnes, tant hommes que femmes et enfants. Plusieurs personnes de qualité l'accompagnaient, entre autres, MM. Saine-Terre, son lieutenant, l'Espinois, Guinecourt, Noire-Fontaine, Dieu-Lamont, Frotté, La Brosse, François de la Mire, La Salle, Royèze, de Villeneuve, et Talbot. Jean Alphonse, Saintongeais, était son pilote. Des tempêtes et des vents contraires retardèrent tellement sa marche, qu'il n'arriva que le 8 juin à St. Jean, en Terre-Neuve, où il trouva dix-sept navires-pêcheurs. Pendant qu'il était dans ce port, Cartier arriva du Canada, avec tous ceux qui l'avaient suivi l'année précédente. Dès qu'il eut appris la présence de M. de Roberval, il alla le visiter. Il lui montra certains diamants (quartz de roche) et une quantité de paillettes d'or ; et lui dit qu'il avait trouvé celles-ci dans le sable de la rivière du Cap-Rouge, et les diamants dans le flanc de la montagne. La principale occupation des Européens de ce temps-là, dans leurs voyages de découvertes, c'était la recherche des métaux précieux. Quoique les Français parussent attacher moins d'importance que d'autres nations à ces richesses, dans les pays qu'ils visitaient, Cartier s'empressa néanmoins d'exhiber ces échantillons, afin de rehausser la valeur de ses découvertes. Il ajouta cependant qu'il avait été obligé d'abandonner le Canada, parcequ'il se sentait trop faible pour résister aux Sauvages, qui le molestaient. Ces barbares, rôdant continuellement autour de son camp, l'avaient obligé de les surveiller attentivement pour être toujours prêt à repousser toute agression de leur part. M. Roberval qui avait des forces suffisantes, voulut lui faire rebrousser chemin pour retourner en Canada ; mais Cartier qui voulait peut-être s'assurer la priorité de ses découvertes, fit voile secrètement dans la nuit pour l'Europe.

M. de Roberval fut retenu encore longtemps à St. Jean. Enfin il en partit le 30 de juin, et vint jeter l'ancre à l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge. Le débarquement du monde et des effets opérés, il choisit un lieu commode sur la pointe du Cap et qui commandait le fleuve, pour le fortifier, et se mettre à l'abri des attaques des Sauvages, si toutefois il leur prenait envie de l'inquiéter. Il ne parle point des travaux de défense que Cartier avait fait faire l'année d'au paravant. Peut-être les Indiens les avaient-ils détruits. Peut-être aussi M. de Roberval ne fit-il que les continuer et les



renforcer, comme le pense l'Éditeur Canadien de son voyage. Quoi qu'il en soit, il rendit ce poste très fort. Il édifia aussi au pied du cap des magasins, dont une partie servait d'habitation. Cartier avait nommé ce lieu Charlesbourg-Royal, il le nomma France-Roy.

Il envoya deux navires en France, dans le mois de septembre, pour informer le roi de son arrivée, et demander des secours en vivres pour l'année suivante, parce qu'il était arrivé trop tard pour faire aucune espèce de semailles, et qu'en outre, un autre projet paraissait l'attirer ailleurs, comme l'on va voir tout-à-l'heure. Il n'avait pour la subsistance de la plantation que ce qu'il avait apporté avec lui, et l'on s'aperçut bientôt que ces provisions ne seraient pas suffisantes pour l'hivernage. On avait peut-être compté, en partant, sur la récolte qui aurait pu être préparée par les travaux des gens de Cartier. Mais ce capitaine était arrivé aussi trop tard en Canada, l'année précédente, et aucun grain n'avait été semé.

Mais l'inquiétude, qu'on avait à cet égard, fut dissipée par les Indiens, qui commencèrent à visiter le fort et à y apporter du poisson. Il est probable qu'ils continuèrent à fournir aux colons des denrées, pour lesquelles ils recevaient en échange des haches, des couteaux, etc., qu'ils convoitaient beaucoup; car les Français ne paraissent pas avoir souffert de la disette durant tout le temps qu'ils furent au Cap-Rouge.

Dans le cours de l'hiver, une maladie cruelle éclata parmi les colons; elle affectait les jambes, les reins et l'estomac, et le malade paraissait comme s'il eut perdu l'usage de ses membres. Elle emporta cinquante personnes. L'usage d'envoyer un médecin avec les émigrés qui allaient former des établissements dans les nouvelles contrées, était inconnu alors, et le fut encore longtemps après. Si une maladie se déclarait dans l'établissement, personne n'était en état de la soigner; et comme ordinairement cette maladie avait un caractère particulier, dû au climat du nouveau pays, et à la manière de vivre nouvelle du colon, celui-ci se trouvait totalement désarmé contre elle, et tombait facilement victime de ses ravages. Presque toutes les premières colonies de l'Amérique ont été ainsi décimées par des maladies qui devenaient épidémiques, parce que l'on n'avait personne pour les arrêter à leur début.

Le printemps étant venu, le seigneur de Roberval se prépara pour aller à la recherche du pays tant célébré du Saguenay. Donnacona et les autres Indiens en avaient fait une description des plus brillantes, et à leur dire, suivant Cartier, « il y avait infini or, rubis et autres richesses. » Dans un endroit d'une carte du Canada, faite par ce fameux navigateur, se trouvaient ces mots, écrits par lui-même: « C'est ici où est la terre du Saguenay, laquelle est riche et abonde en pierres précieuses. » (\*) Cet endroit, suivant M. Jacques Noel, son neveu, qui a vu cette carte, était « au-dessus de celui où la rivière se partage en deux, au milieu des deux branches de la dite rivière, et quelque peu plus proche de la branche qui court vers le Nord-Ouest. » Cette contrée, d'après la description qu'on vient de lire, ne peut être que l'immense angle que forment le St. Laurent et la rivière des Outaouais, et dont le sommet se trouve dans le voisinage des *saults*, ou rapides, qui sont, au rapport de M. Noel, par le 44<sup>e</sup> degré de latitude.

M. de Roberval partit pour ce pays fantastique, le 6 juin 1543, avec une flottille de 8 embarcations, sur laquelle il n'y avait pas moins de 70 personnes. Il n'en laissa que 30 à France-Roy, sous les ordres du sieur de Royère, qu'il nomma son lieutenant,

---

(\*) Voir la lettre de Jacques Noel, neveu de Cartier, à Jean Growte.





avec la permission de retourner en France après le premier de juillet. Lui-même de retour de son expédition à cette époque. Deux détachements de cette expédition, revinrent cependant dans le mois même de son départ, et le dernier apportait l'ordre aux habitants de France-Roy de retarder leur départ pour l'Europe jusqu'au 22 juillet.

Le reste de la relation du voyage de M. de Roberval en Canada, d'où nous avons tiré tout ce que nous venons de dire, est perdu. Ce fragment si important pour cette partie de l'histoire du pays, se trouve dans le troisième volume des voyages de Haackluit, et l'existence en a été ignorée de tous nos historiens jusqu'à ce jour. L'authenticité de ce voyage ne peut être mise en doute; elle s'accorde avec l'histoire du troisième voyage de Cartier, et est en outre corroborée par le *Routier* de Jean Alphonse, premier pilote de M. de Roberval, en 1542, qui se trouve également dans l'ouvrage de M. Haackluit.

L'historien, pour le reste de l'expédition des Français au Saguenay, et ce qu'ils firent ensuite, est laissé à lui-même, entièrement livré à ses conjectures. Aucun document n'a été découvert jusqu'à présent pour jeter du jour sur ce point obscur de notre histoire. Cependant, nous avons cru trouver un indice, qui peut mettre sur la voie de la vérité, dans un passage de Lescarbot. L'on se rappellera que M. de Roberval avait renvoyé deux de ses navires en France, l'année précédente, pour informer le roi de son arrivée, et demander des secours en vivres. Lescarbot rapporte que "le Roy occupé à de grandes affaires la France pour lors, il n'y eut " moyens d'envoyer de nouveaux rafraichissements de vivres à ceux qui devaient avoir " rendu le pays capable de les nourrir; ...et que le dit de Roberval fut mandé pour " servir le Roy par de çà: car je trouve par le compte du dit Quartier, qu'il employa " huit mois à l'aller quérir, après y avoir demeuré dix-sept mois." Ce passage viendrait combler la lacune que laisse la perte de la fin du voyage de M. de Roberval en Canada, et nous apprendrait un fait nouveau; c'est que Cartier serait venu une quatrième fois dans ce pays. Cette assertion positive de l'historien précité nous paraît concluante, et s'accorde d'ailleurs avec les événements qui se passaient en Europe. C'est en cette même année, 1543, que la guerre se ralluma entre François I, et Charles-Quint soutenu d'Henri VIII d'Angleterre. Cette guerre, qui menaçait de devenir dispendieuse, obligea le roi d'augmenter incontinent les impôts, et de retrancher les dépenses qui n'étaient pas d'une absolue nécessité. La nouvelle colonie se trouva par-là, dès son début, privée de tout secours extérieur. Les colons suivirent probablement leur chef, et rentrèrent en France avec lui; car celui-ci ayant entraîné le plus grand nombre à sa suite, à la recherche du pays du Saguenay, les défrichements et les semailles à France-Roy, durent être peu considérables, et insuffisants pour produire de quoi nourrir la colonie jusqu'après la moisson de l'année suivante. D'après le passage précité, Cartier serait arrivé à France-Roy vers septembre, attendu qu'il y est dit que M. de Roberval y avait demeuré dix-sept mois; et ce Seigneur avait fait voile de la Rochelle le 16 avril 1542. L'arrivée tardive de Cartier explique la longueur de son voyage, en supposant qu'il soit parti d'Europe de bonne heure le printemps, comme c'était l'usage à cette époque, lorsqu'on allait en Amérique.

Nous ne serions pas entré dans ces détails, qui seraient fastidieux dans l'histoire, qui ne vent que des faits importants, si nous n'avions eu à rétablir la vérité historique de cette époque, étrangement défigurée par Lescarbot, Charlevoix et les écrivains postérieurs. Nous avons voulu, en outre, entourer nos témoignages de tout ce qui pouvait servir à faire éclater leur vérité d'une manière précise et palpable; et rien n'était plus propre, pour atteindre ce but, qu'une énonciation circonstanciée des faits.

Ainsi finit la première tentative de colonisation, sauf celle du Baron de Léry quelques

années auparavant, qui fut faite dans l'Amérique Septentrionale, il y a 300 ans. Combien d'insuccès de cette nature l'histoire de ce continent eut à enregistrer avant que les Européens pussent s'y assseoir d'une manière solide et permanente !

Après avoir étudié attentivement l'histoire de la découverte du Canada par Jacques Cartier, et sa conduite dans les divers voyages qu'il fit dans cette contrée, on demeure pénétré de respect pour sa mémoire. Son courage n'a été surpassé peut-être que par sa prudence ; et l'estime que l'on a pour lui, s'accroit encore de la justice et de la bienveillance avec lesquelles il en a agi avec les Sauvages. Ce qu'il fit pour le souverain souffrant d'Hochelaga témoigne de son bon cœur. Aucun navigateur jusqu'à lui, n'avait pénétré bien avant dans l'Amérique : il est le premier qui s'avantura, par un fleuve inconnu et rempli de dangers, jusqu'à près de trois cents lieues de l'Océan, dans le centre d'une contrée peuplée de nations barbares, et qui osa demeurer au milieu d'elles, et y passer un hiver aussi long que rude emprisonné sous les neiges. Mais si l'on doit apprécier ce que l'on peut regarder comme un acte de véritable courage, à une époque où une pareille entreprise était nouvelle, il faut encore plus priser son extrême prudence avec les Indigènes, que l'on connaît si susceptibles, et qui ont même souvent cherché en secret à se défaire de lui et de siens. Son habileté eut toujours découvrir et conjurer ces orages ; et pas une goutte de sang n'a été répandue, pas même une querelle sérieuse en apparence ne s'est élevée entre eux et lui, dans tout le temps qu'il a été dans leur pays.

a 200 ans. Com-  
gistrer avant que  
te ?

Canada par Jacque,  
entré, on demeure  
peut-être que par  
tice et de la bien-  
pour le souverain  
usqu'à lui, n'avait  
ra, par un fleuve  
l'Océan, dans le  
au milieu d'elles,  
Mais si l'on doit  
ye, à une époque  
on extrême pru-  
à même souvent  
jours découvrir  
pas même une  
s tout le temps

